

# REGISTRE DES QUESTIONS

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Syndicat Mixte d'Aménagements du Bassin de la Voire
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
<b>Référence :</b>	2025-2301
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le mardi 11 mars 2025 à 15:40:02
<b>Date de clôture :</b>	Le vendredi 02 mai 2025 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Suivi de la qualité des eaux superficielles
<b>Descriptif :</b>	Suivi de la qualité des eaux superficielles (DCE) sur la période 2025-2030

## REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

### Questions / Réponses

[ 28/03/2025 à 15:10:23 ] Bonjour,  
Le CCTP mentionne l'élaboration d'un document de synthèse chaque année à l'issue de la dernière campagne de mesure, soit 6 au total au regard des années de suivis demandées. Cependant, seuls 4 rapports intermédiaires figurent dans le DQE. Pourriez-vous préciser ce point ?  
Merci

[ 31/03/2025 11:30:05 ] Bonjour,

*Le DQE ajouté en date du 28 mars précise la rédaction de 6 rapport intermédiaire*

[ 27/03/2025 à 09:30:32 ] Bonjour,  
Le CCTP prévoit la réalisation de réunions de présentation auprès du Comité de Pilotage. Sont-elles prévues dans les locaux du SMABV à Montier en Der ?  
Merci

[ 28/03/2025 11:45:13 ] Bonjour,

*Les réunions sont bien prévus dans les locaux du SMABV.*

## Questions / Réponses

[ 27/03/2025 à 09:29:51 ] Bonjour,

La présente consultation demande la réalisation d'IBGA, protocole non DCE-compatible et quasiment plus appliqué dans le cadre de suivi de cours d'eaux profonds. La norme XP T90-337, en vigueur depuis mars 2019, permet la réalisation de prestations hydrobiologiques en cours d'eau profonds et également depuis avril 2023 le calcul de l'I2M2-CEP.

Souhaitez-vous plutôt la réalisation de ce protocole normé et DCE compatible à la place d'IBGA et le cas échéant, pourriez-vous actualiser les pièces du marché (CCTP / BPU / DQE) ?

merci

---

[ 28/03/2025 11:46:09 ] Bonjour,

*Les documents ont été modifiés en faveur de la réalisation d'un I2M2-CEP*

[ 27/03/2025 à 09:29:29 ] Bonjour,

Le DQE mentionne des quantités pour les prélèvements physico-chimiques et mesures débitométriques de 177. Au vu du nombre de stations / campagnes souhaitées, il semblerait plutôt que 180 prestations soient attendues. Néanmoins, au vu chapitre 5.1.4 du CCTP et étant déjà en 2025, 4 voire 3 campagnes semblent faisables cette année, réduisant ainsi le nombre de prestations attendues à 170 (si 4 campagnes possibles) ou 165 (si 3 campagnes possibles). Le DQE peut-il être mis à jour en conséquence ?

Merci

---

[ 28/03/2025 11:48:04 ] Bonjour,

*Pour l'année 2025, 3 campagnes sont attendus soit 165 prestations sur l'ensemble du marché. Le DQE a été mis en jour en ce sens*

[ 27/03/2025 à 09:29:09 ] Bonjour,

Le CCTP demande la réalisation de mesures de paramètres in situ (p.2, p.3 et p.4) telles la conductivité, l'oxygène dissous, le pourcentage de saturation en oxygène, la température de l'eau et de l'air. Est-il possible de faire apparaître ce poste de mesures dans le BPU et le DQE. ?

Merci

---

[ 28/03/2025 11:46:48 ] Bonjour,

*Ces analyses ont été ajoutés dans le BPU et DQE*

[ 27/03/2025 à 09:28:38 ] Bonjour,

Le BPU et le DQE mentionnent la réalisation de la turbidité (2.2), la DCO (2.5) et l'azote kjeldhal (2.6). Cependant, ces paramètres ne figurent pas dans le CCTP. Sont-ils à réaliser ou non ?

Merci

---

[ 28/03/2025 11:48:58 ] Bonjour,

*Ces paramètres sont bien à réaliser, le CCTP à été mis à jour en ce sens.*